

09 juin 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 9 juin 2004

Plan Horeca

Sur proposition de MM. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi, et Didier Reynders, Ministre des Finances, et de Mmes Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, et Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport intermédiaire relatif à la mise en oeuvre du plan Horeca.

Sur proposition de MM. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi, et Didier Reynders, Ministre des Finances, et de Mmes Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, et Sabine Laruelle, Ministre des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport intermédiaire relatif à la mise en oeuvre du plan Horeca.

Le plan d'action global "Horeca", approuvé lors du Conseil des Ministres de Gembloux (16 et 17 janvier 2004), vise à répondre aux préoccupations majeures rencontrées par le secteur Horeca dans le cadre de l'accord global entre le secteur et le gouvernement. Ce rapport intermédiaire fait l'état des lieux actuel du plan d'action global pour les volets fiscal, de législation sociale et de sécurité alimentaire. Il reste notamment à poursuivre les travaux engagés dans le cadre du plan Horeca en vue de soumettre au Conseil des Ministres une proposition d'accord global sur un code de bonne conduite fiscal, social et en matière de sécurité alimentaire. Ce code de bonne conduite doit être passé entre le secteur horeca et le gouvernement belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabelaruelle.be>